



Moulins, le 2 avril 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Transfert du service des étrangers de la sous-préfecture de Vichy à la préfecture de l'Allier à compter du 23 avril 2012

Le service des étrangers de la sous-préfecture de Vichy sera transféré de façon permanente à la Préfecture de l'Allier à Moulins à partir du lundi 23 avril prochain.

A compter de cette date, les usagers devant effectuer des démarches auprès de ce service (titre de séjour et naturalisation) seront invités à se rendre à la :

**Préfecture de l'Allier
2, rue Michel de L'Hospital
BP 1649
03016 Moulins Cedex**

Avant de se rendre au service des étrangers de la Préfecture, il est vivement recommandé de prendre contact téléphoniquement :

- pour les titres de séjour : au 04.70.48.33.47
04.70.48.33.35
04.70.48.33.37

- pour les naturalisations : au 04.70.48.33.39

Contact presse :

Préfecture
Bureau de la communication interministérielle
Tél. 04 70 48 30 32/ 04 70 48 30 36